

LA BRESSE

Jeu pour entrer en polar



En complices amusés, de nombreux commerçants ont accepté de jouer le jeu.

Dans moins de deux semaines, La Bresse retrouvera l'ambiance rouge et noire (pour le blanc tout dépendra de dame météo) du salon du polar organisé par l'association « Roman noir en pays blanc ». Une deuxième édition largement soutenue par le tissu économique de la ville : entreprises, artisans, hôteliers, restaurateurs et commerçants. Parmi ces derniers, treize boutiques du centre-ville ont gentiment accepté de se faire complice du jeu concours, première entrée dans l'atmosphère polar. Pendant ces deux dernières semaines avant la manifestation, le public est invité à reconstituer la nouvelle « noire » de Jean-Paul Didierlaurent, auteur local qui l'a aimablement mise à disposition de l'association. Chaque commerçant partici-

pant, repérable à son affichette, dispose d'une partie de ce texte ainsi que du règlement du jeu sur lequel figure le bulletin-réponse. Tous ceux qui ont envie de reconstituer ce puzzle littéraire n'ont qu'à pousser leur porte et demander une photocopie de l'extrait qui est accompagné d'une lettre. Une fois le bon ordre de ces lettres deviné, il suffit de glisser le bulletin-réponse dans l'urne située à MagPresse, rue du Hohneck, et ce jusqu'au vendredi 19 novembre au soir. Toutefois, les joueurs de la dernière minute pourront également le faire sur le salon, à la halle des congrès, les samedi 20 et dimanche 21 novembre avant midi, heure de clôture de ce jeu. Le dimanche après-midi, les gagnants seront tirés au sort parmi toutes les bonnes réponses.

La journée

Correspondance locale : Danielle BARET, tél. 06 25 51 22 81, e-mail : danielle.libest@yahoo.fr
 Correspondance sportive : Rémi POIROT, tél. 06 81 95 21 28, e-mail : rtorip@hotmail.fr
 Mairie : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, tél. 03 29 25 40 21 ; permanence de Francine Gaillat de 9 h à 11 h.
 Office de tourisme : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, tél. 03 29 25 41 29.
 SIA : ouverture du bureau de Cornimont de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, tél. 03 29 62 54 21.
 ADMR : tél. 03 29 25 62 60 ou 03 29 25 43 77 ; permanence au centre culturel et social de 14 h à 17 h.
 Cinéma « Grand Ecran » : à 20 h, « The Town ».

VAGNEY

Conseil municipal ce soir

Le conseil municipal étudiera ce soir à partir de 20 h les sujets suivants :

Affaires financières : subvention de la fédération française de tennis reversée par le club de tennis (acceptation de la recette), admissions en non-valeur, ajustements budgétaires, rôle d'eau 2010 ; personnel : reconduction du régime indemnitaire du personnel, astreintes hivernales, convention de mise à disposition du personnel avec la communauté de communes des vallons du Bouchot et du Rupt ; affaires patrimoniales : règlement du service des eaux, règlement de la salle des fêtes, concession de source en forêt, convention de fonctionnement de l'accueil périscolaire avec la communauté de communes des vallons du Bouchot et du Rupt, convention administrative et financière avec Etudes et Chantiers pour le 12, chemin du Daval, résiliations de baux, renouvellement du bail de location du logement de l'école de musique ; communications des instances communautaires et intercommunales et autres informations diverses.

Au cinéma L'Entr'actes

Ce soir, à 20 h 30, projection de la comédie « Donnant donnant », d'Isabelle Mergault avec Daniel Auteuil, Medea Marinescu, Sabine Azéma...

L'histoire : évadé de prison et recherché par toutes les polices, Constant Billot trouve refuge sur une péniche abandonnée. Sylvia découvre l'homme traqué. Elle lui propose un marché : Constant doit tuer Jeanne, sa mère adoptive, sinon elle le dénonce ! Un piège plus redoutable que celui de la prison va dès lors se refermer sur lui : celui des sentiments...

« Dixie blue band » en concert à l'Entr'actes

L'orchestre « Dixie blue band » se produira à la salle l'Entr'actes samedi 13 novembre à 20 h 30. Invités du comité des fêtes, les musiciens des Forges présenteront un concert de jazz de près de deux heures. Entrée : 7 €. Les réservations sont possibles par courriel à l'adresse suivante : cdfvagney88120@orange.fr

La journée

Correspondance locale : Anne GOUSSET, tél. 06 70 72 43 69, courriel : anne.gousset@orange.fr, boîte aux lettres près de la mairie.
 Mairie : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h ; site Internet : www.vagney.eu
 Conseil municipal : réunion à 20 h en mairie.
 Office de tourisme : place Carité, tél. 03 29 24 88 69.
 Association du service à domicile (ADMR), 1 rue du Général-de-Gaule : service familles, tél. 06 73 33 16 03, aide ménagère, tél. 03 29 24 79 41, repas, tél. 03 29 24 70 48.
 Association d'aide aux personnes âgées et aux handicapés (ADAPAH) : service aide-ménagère : 06 21 83 07 15.
 Piscine : de 9 h 15 à 11 h 45.
 Presbytère : rue Robert-Claudel, permanence de 9 h à 11 h.
 Déchetterie de la Prêle : de 13 h 30 à 17 h.
 Chorale du Solem : de 14 h à 16 h à la salle Mariabel.
 Foire mensuelle : le matin place de la Libération.

Fin du désamour pour le bois local

La filière bois bénéficie d'un marché en plein développement. Utiliser les ressources locales semble opportun. C'est pourquoi la Chambre de métiers a mis en place un voyage d'études pour les professionnels.

Pourquoi chercher ailleurs ce que l'on a sur place ? De toute évidence, il est difficile de trouver une réponse logique et sensée à une telle question. Utiliser et valoriser les ressources locales est une idée chère à Guy Vaxelaire qui l'a une nouvelle fois défendue avec conviction vendredi matin devant un parterre de visiteurs venus des quatre coins de France. Et la ressource dont il s'agissait, c'était le bois bien sûr. Il s'adressait à un groupe de professionnels tels scieurs,

architectes, constructeurs, menuisiers, charpentiers participant au voyage d'étude de deux jours proposé par la Chambre de métiers et de l'artisanat des Vosges sur le thème « Le bois local : une opportunité pour construire autrement ». Le but étant de montrer comment utiliser le bois local soit de manière industrielle soit de façon plus brute. Après une première journée de colloque à l'ENS-TIB à Epinal auquel assistaient 170 personnes, 70 d'entre elles ont participé à celle con-

sacrée aux visites. La première destination était La Bresse. Dans l'hôtel de la ville, James Poirot leur a présenté la nouvelle unité des Chalets Poirot correspondant au premier objectif. La découverte de la halle couverte de la cité illustre, quant à elle, le second. Guy Vaxelaire en a retracé l'historique en présence notamment de Noémie Lepot mandatée par le cabinet d'architectes concepteur du projet. Un projet dont il a rappelé les difficultés pour con-

vaincre. Fabriqué à partir de bois bressauds, il s'inscrit dans le cadre des filières courtes et donc du développement durable. Ce que la Chambre de métiers souhaitait qu'il fût démontré. Avec ses 3 000 ha de forêts communales, La Bresse dispose d'une richesse pour laquelle elle entend s'inscrire dans le même objectif, Pascal Mougel, agent ONF sur le territoire, ayant expliqué que des contrats d'approvisionnement étaient signés avec les scieurs locaux. La

filière bois bénéficie d'un marché en plein développement, comment y faire face en utilisant les ressources locales et les avancées technologiques a conduit la Chambre de Métiers à mettre en place ce voyage d'études de même qu'un centre de ressources national afin d'aider les artisans.

Après avoir admiré la halle couverte, les visiteurs se sont rendus au Théâtre du Peuple, une preuve que nos anciens, dans leur grande sagesse, eux aussi, savaient déjà faire dans l'utilisation du bois... local.



Le bois local, une évidence pour Guy Vaxelaire qui a retracé l'historique du projet ayant mené à cette réalisation.



Par le biais de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Vosges, des professionnels du bois de tout l'Hexagone ont découvert la halle couverte.

CORNIMONT

Premier pas dans le monde de l'animation

Beaucoup de jeunes sont tentés par les métiers de l'animation. Pour commencer, un diplôme et une formation s'imposent, en l'occurrence l'obtention du BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur). Pour cela, différents stages sont organisés et l'espace culturel et social de la Pranzière met chaque année, en accord avec la CCHMO (communauté de communes de la Haute-Moselotte) et la municipalité, ses locaux à disposition. L'organisme Léo-Lagrange a donc organisé durant les vacances de la Toussaint, ce stage théorique de base, regroupant 12 stagiaires âgés de 17 ans minimum. Ils étaient venus des communes avoisinantes : Cornimont, Saulxures... et ne manquaient pas d'enthousiasme. « Ce stage permet d'aborder les fonctions de base, apprend à mieux connaître les enfants, comment les prendre en char-

ge... sans oublier toutes les notions de législation liées à la sécurité et à la responsabilité des encadrants », explique le directeur de ce stage, Pascal Mathis, aidé par le formateur Melki Barkat.

Sept jours durant, les jeunes ont ainsi acquis un répertoire de chants, de jeux, et de nombreux outils de techniques d'animations. Tous ont été mis un maximum en situation, avec des méthodes actives et ludiques. Ils ont d'ailleurs pu se mettre en situation pratique lors du congrès départemental des conseils municipaux jeunes où ils ont animé divers ateliers et proposé une vente aux enchères qui a retenu l'attention de la centaine d'enfants présente. La semaine s'est terminée par le traditionnel rendez-vous qu'est la veillée spectacle sur le thème du cabaret. Ce premier stage théorique sera suivi d'un stage pratique de 14 jours que les



Douze stagiaires ont participé à un stage BAFA soutenu par la CCHMO.

jeunes devront exercer lors de centres de loisirs ou d'accueil de loisirs. Ensuite, ils seront libres d'approfondir leurs con-

naissances sur un thème qu'ils choisiront parmi les différents stages proposés. Avec ces bagages, les stagiaires pour-

ront, dès lors, animer avec talent les futures vacances et amuser ainsi tous les enfants, petits et grands.

VENTRON

Les époux Munsch fêtés

Antoinette et Lucien sont désormais parés d'or puisqu'ils ont récemment fêté en famille, leurs noces d'or, célébrant ainsi 50 ans de vie commune. Antoinette Lacôte est née le 6 novembre 1936 à Eloyes. Lucien Munsch est, quant à lui, né à Ventron, le 12 décembre 1937. C'est lors de l'évacuation, en novembre 1944, qu'ils se sont connus, tout jeunes, à Eloyes. Ils ne savaient pas encore que le destin allait les unir par la sui-

te. Car en 1957, Lucien se rend à un concours de ski chez les Loyas. Une chance pour lui, le manque de neige lui laisse l'après-midi libre pour aller rendre visite à Antoinette. Le 22 octobre 1960, tous deux se disent oui devant le maire à Eloyes. Cinq enfants verront le jour : Philippe, en 1961, qui vit à Fondronfaing, Christian, né en 1962, qui vit à la Bruche, Elizabeth, née en 1964, vit au Gros Pré avec Jean-François Valdenaire, Dominique, en

1970, qui vit à la Malcôte, et Romaric, né en 1972, qui réside désormais à La Bresse. Depuis 50 ans tous deux vivent à Ventron, sur la route de l'ermitage Frère Joseph et profitent de la proximité de leurs enfants. Ils ont également eu le grand bonheur d'avoir trois petits-enfants : Vivien, Nicolas et Bastien.

Lucien a fait toute sa carrière au tissage Germain frères pendant qu'Antoinette, dite Netty, tenait la ferme familiale jusqu'à la retraite. Une retraite

bien méritée pour tous les deux qui sont encore bien occupés. Netty est souvent dans son jardin ou dans ses photos, Lulu à son atelier ou alors, caméscope à la main, il sillonne la commune. La porte est toujours ouverte pour recevoir leurs petits-enfants, leurs amis et leur famille. C'est d'ailleurs tous ainsi réunis qu'ils ont fêté leurs noces d'or le 23 octobre à la Chaume du Grand Ventron. Une journée remplie d'amour, tout comme leur vie commune, qui laissera de beaux souvenirs à tous.

Cérémonie du 11-Novembre

Le 11 novembre 1918, l'armistice a mis fin au conflit le plus meurtrier des temps modernes, en apportant un message d'espoir pour le monde futur. Pour participer à ce souvenir, les Vétérates et Vétérans, représentés par des associations patriotiques communales, ou isolés, sont tous invités à se joindre à la cérémonie jeudi. Au programme : à 10 h, messe à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre 1914-18 et des autres guerres de ce siècle ; à 10 h 45, cortège au monument aux morts, dépôt de gerbe et lecture du message du ministre délégué aux Anciens combattants et victimes de guerre. Après la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la salle des fêtes. Pour l'occasion, les bâtiments seront pavés aux couleurs nationales.

BASSE-SUR-LE-RUPT

Coupage de courant

En raison de travaux, une coupure d'électricité est prévue aujourd'hui entre 9 h et 9 h 45 et entre 17 h 15 et 18 h 15 aux endroits suivants :
 - N° 1,3,2, route de Pubas
 - Du 2 au 10 et du 14 au 28 à Relanxard
 - Du 3 au 13, 2 au 14 et au 5, le Septieux.



La famille Munsch était réunie pour une belle journée.